



BWENANDO

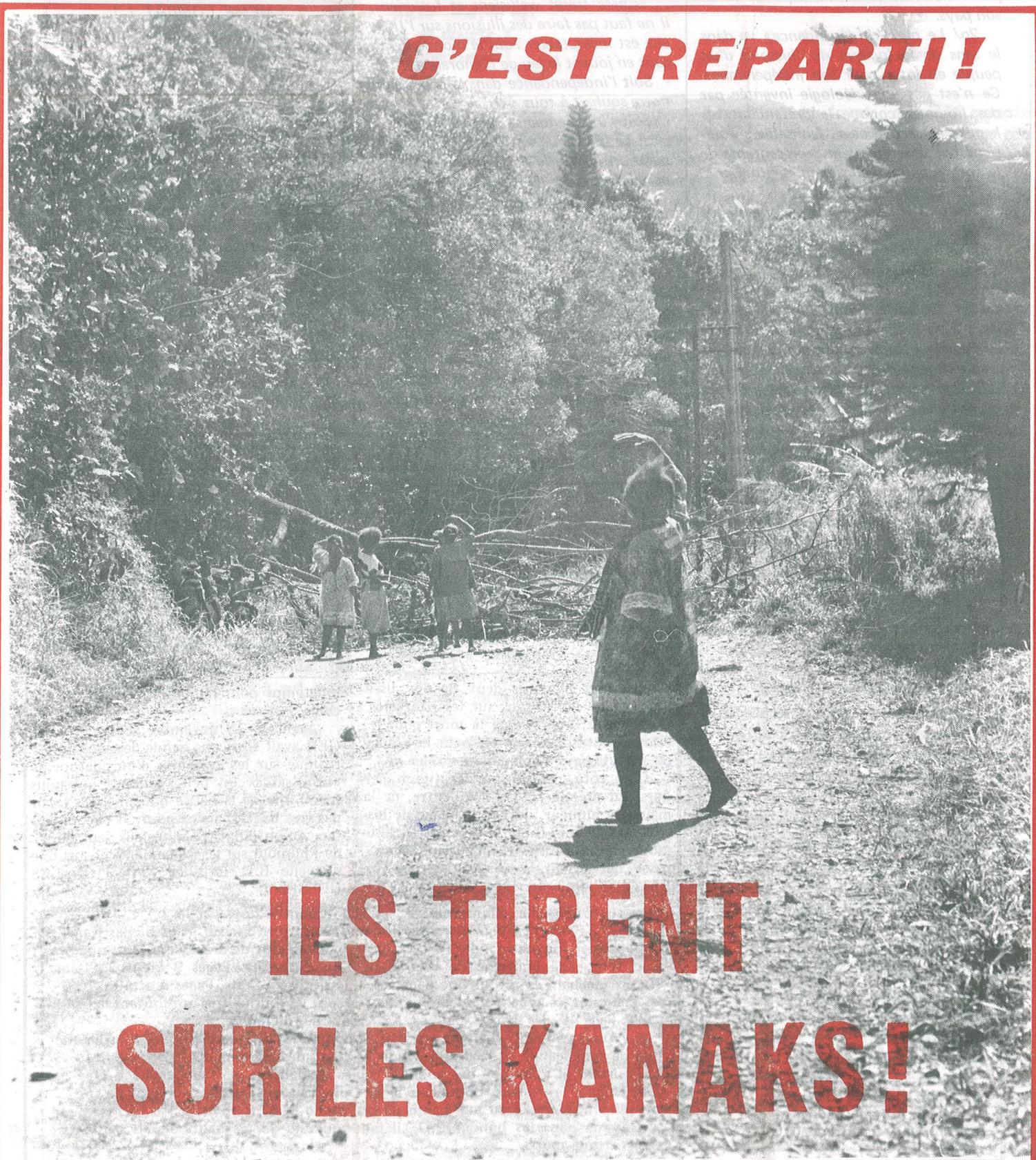
LE PREMIER JOURNAL DE KANAKY

100 F

No 9 - 5 SEPTEMBRE 1985

HEBDOMADAIRE

C'EST REPARTI!



**ILS TIRENT
SUR LES KANAKS!**

COURRIER DES LECTEURS

UNE COMMUNAUTE HUMILIEE

1o/ Parce que cette terre appartient au peuple kanak et non à des Lafleur, Ballande ou autres...

Revendiquer pour disposer de lui-même, librement et indépendamment, c'est aussi un droit. Beaucoup de combattants de la liberté y ont laissé dignement leur vie pour une cause qui est : Indépendance de son pays.

2o/ Le mot « Indépendance » va dans le sens de la logique de l'histoire d'un peuple en lutte pour son indépendance. Ce n'est pas une idéologie inventée par des hommes comme le prétendent ces kanaks de service et ces conseillers wallisiens qui se prétendent représentants de la communauté wallisienne et futunienne. (Laissez-moi rire... !)

Honte à vous, de votre incompétence et de votre inconscience sur la situation kanake. Indigne d'être un pays du Pacifique, nous avons honte d'être wallisiens et futuniens.

3o/ Qu'en tant que peuples d'Océanie, issus d'un même continent qu'est l'Océan Pacifique, et ayant chacun une culture traditionnelle presque identique : hospitalité, respect...etc... Mais c'est aussi s'aimer les uns et les autres, et ensemble empêcher que notre continent soit un dépôt de déchets nucléaires, ni servir à des bases militaires, sans oublier la lutte anti-

coloniale, n'est-ce-pas messieurs les Taofifenua, Paragalu, Finau et Cie...car la jeunesse wallisienne et futunienne que vous prétendez représenter auprès des Lafleur, Laroque et Chirac, n'est pas dupe ! Vos ré citations made in RPCR, nous les connaissons par coeur à tel point que par votre faute notre communauté est humiliée.

« Chers frères wallisiens et futuniens, il ne faut pas faire des illusions sur l'IKS; elle est inéluctable. Tout le monde le sait tout en jouant le jeu de l'ignorance ».

- Soit l'indépendance dans la paix : c'est notre souhait à tous.

- Soit l'indépendance par les armes : c'est ce qui a conduit des pays à leur libération contre le colonialisme et l'imperialisme.

Ne voyez-vous pas comment la droite mène notre communauté ? Spectacle humiliant ! Une honte ! Notre avenir, c'est ici en Kanaky !!! avec nos frères kanaks!

A ces messieurs « nos représentants », si vous avez des conseils à nous donner, puisez-les auprès des peuples qui ont combattu pour leur indépendance et non auprès de vos maîtres.

Oh ! Rassure-toi camarade Morini, je ne suis pas payé comme tu l'es toi et ta clique du gouvernement fantoche,

c'est-à-dire se servir de mes frères pour en faire d'eux une milice de commandos anti-indépendantistes. Comme tous les camarades de lutte, c'est au service du peuple, et « Rien n'est plus cher que l'indépendance et la liberté », héritages des combattants martyrs tombés en cours de lutte.

KANAKY - WALLIS ET FUTUNA

MEME COMBAT ! !

Tomé S. Wallisien, militant FLNKS.

ANNONCE

Il est demandé à toute personne possédant des carnets de tombola du Comité Local UC de Poindimié de les retourner de toute urgence, accompagnés de l'argent correspondant, à l'adresse suivante :

Paul NAUD
B P 145 POINDIMIE

LA B.D QUI VOUS FERA PAS BANDER



Regardez bien ces deux dessins, lisez maintenant les slogans sur les pancartes. Côté kanak, on réclame la mort pour les ethnies, côté blanc, on est pour la France ou pour le pays à la bannière étoilée...

D'un côté, des slogans négatifs, hyperdurs, du premier degré. De l'autre, de la mauvaise humeur, du nationalisme de bistrot, pas de quoi fouetter un chat. De l'humour. Bernard BERGER, l'auteur, est en passe de devenir le nouveau Jacques FAIZANT des Caldoches. Il n'aura pas mis

longtemps pour rejoindre le camp des onculés.

Avant le 18 novembre, Bernard BERGER avait sorti une bande dessinée humoristique sur les aventures d'un quatuor de « broussards » un peu syphonés qui nous faisait rire de la bêtise humaine. Ça volait pas très haut, mais ça pourrait encore passer. Aujourd'hui, ce monsieur veut faire de l'humour sur les événements et sort une nouvelle B.D. intitulée « TONTION LES GOSSES ! ».

Gros succès en ville, allons voir ça ; les talents sont si rares par ici.

PATATRAS ! Le sieur Berger a l'humour sélectif et raciste. Page 5 : les Kanaks veulent tuer tout le monde. Page 7 : les caldoches sont de braves chasseurs que l'Etat d'urgence empêche de tuer le cerf du dimanche. Pages 9 et 13 : Pisani est un méchant loup qui fait peur aux fillettes et aux rats. Pages 5 et 19 : les blancs et les kanaks s'entendent bien, ce sont les journalistes qui foutent la pagaille. Page 40 : les kanaks, baptisés KKK, sont des dictateurs.

Autrement dit, l'auteur reprend, sous une forme humoristique, tous les thèmes de propagande de la droite depuis le début des événements.

Pourtant, il y en a eu des bonnes blagues ces derniers mois à Hienghène, Ouégoa, Dogny, le 8 mai, à Bourail, à Thio. Dommage que certains témoins ne soient plus là pour s'offrir aux coups de crayon de B. BERGER.

Comme dans les bonnes B.D., il faut toujours des gagnants et des perdants : ceux-là sont morts.

Dis Bernard, ça paie au moins de faire de la merde pour les cochons ?

BWENANDO

Le premier journal de Kanaky
BP 1671 - NOUMEA
Directeur de la publication:
Léopold JOREDIE

Composition / Montage
EDIPOP

Impression à 4000 exemplaires par ICP

ABONNEMENTS

C C P No 123 55 M

Abonnement de soutien :
10.000 F

Nelle Calédonie :

1 an : 5.000 F CFP

6 mois : 2.500 F CFP

FRANCE :

Avion, 1 an : 7.850 F CFP

VANUATU :

Avion, 1 an : 6.250 F CFP

AUSTRALIE - Nelle ZELANDE :

Avion, 1 an : 6.450 F CFP

POLYNESIE FRANCAISE :

Avion, 1 an : 6.150 F CFP

WALLIS - FUTUNA :

Avion, 1 an : 5.450 F CFP

EUROPE :

Avion, 1 an : 8.850 F CFP

AMERIQUE :

Avion, 1 an : 8.150 F CFP

Pour tout autre pays ou acheminement par voie de surface, nous consulter.

PLUS BAS, DESCENDEZ ENCORE PLUS BAS...

"Quand deux blancs qui ne se connaissent pas se rencontrent et se mettent à parler entre eux, c'est qu'il y a un noir qui va mourir."

SARTRE (La putain respectueuse)

Une gamine de 15 ans se débat en ce moment entre la vie et la mort dans le service de réanimation du C.H.T Gaston Bourret et officiellement, les médecins s'en tiennent à répéter que son état reste "stationnaire". D'après les informations que nous avons pu recueillir, Sylvia GORODUMINBY a des chances de s'en tirer, sous réserve que de graves complications post-opératoires ne surviennent par la suite. Il faut que la petite BAI s'en sorte, il faut qu'elle survive à ce terrible drame, parce qu'elle a droit à la vie et parce qu'elle doit pouvoir ramasser à nouveau des cocos, chez elle, dans sa tribu de Mou, sans qu'un bâtard de colon ne vienne lui trouer le ventre à coup de fusil. Comme ça, pour le plaisir.

Contredisant les premières versions des faits qui laissaient entendre que les incidents survenus à Mou n'étaient dû qu'à un malheureux concours de circonstances (la palme revenant à Alain GIROLD qui a parlé de "ricochet accidentel"), les témoignages recueillis à Mou même prouvent au contraire qu'il n'y a jamais eu de caillassage contre la voiture de Devillers et que son crime était totalement prémédité. C'est lui même qui aurait insulté les habitants de la tribu qui ramassaient des cocos sur le bord de la route. Exaspéré, il l'était assurément: organisateur d'une milice armée de cow boys du village de Ponérihouen, il s'était heurté le 17 Novembre 84 à la veille des élections à des militants du FLNKS. Métis complexé, hableur, provocateur, raciste, bref l'archétype du bon petit caldoche facho de brousse aux réactions primaires, Yann DEVILLERS ne rêvait que d'une chose: en découdre avec les kanaks, chercher la bagarre, au point que son père a préféré l'éloi-

gner quelque temps de Ponérihouen afin d'éviter des incidents graves. Il est parti chez lui prendre son fusil de guerre et s'en est retourné à Mou pour tirer dans le tas, non sans avoir auparavant prévenu les gendarmes qu'il partait mener des représailles contre les "caillasseurs" et sans même que les forces de l'ordre ne s'interposent pour l'empêcher de commettre son geste criminel. C'est ce qu'affirme un témoin et c'est pourquoi le Conseil des Anciens de Mou et le Petit-Chef ont décidé de porter plainte contre le comportement irresponsable des gendarmes. A ce point de collusion, il est préférable d'employer le mot de "complicité".

"Exaspération"! Comme si les colons avaient besoin d'être caillassés, de mobiles pour être "exaspérés", d'alibis pour vouloir tuer du kanak! Ils en bavent tous, se montent leurs petites embuscades en famille, s'imaginent en train de "leur couper les couilles" comme ils le disent dans leur si belle langue. Ils n'en reviennent pas que ces résidus de cannibales puissent marcher la tête haute, ils admettent encore moins que les enfants kanaks puissent aimer la voiture, baver de plaisir devant la télévision et que leurs parents revendiquent l'indépendance. Ils voyagent plus en avion que nous, vous vous rendez compte!

Mais des Yann DEVILLERS, des MITRIDE, des LAPETITE, des SAUVAGEOT, des St-QUENTIN, il y en a potentiellement des milliers ici dans cette foutue colonie et tout le monde le sait et tout le monde fait semblant de croire que les kanaks vont leur donner le bon dieu sans confession sous prétexte qu'ils parlent de "paix", de "fraternité" ou de "halte à la haine". Tous ces braves gens, ces "jeunes sympathiques travailleurs" comme disent les "Nouvelles"

bouffent du kanak du matin au soir et jurent à qui veut l'entendre que "s'ils veulent me sortir, ce sera les pieds devant". Le courage de la peur, la lâcheté de la haine. Emmurés derrière leur terreur, ils préparent dans l'aveuglement le plus total leur propre désastre. On croit bien les connaître, on se dit blasé de leur bêtise et de leur violence, on se trompe encore: il faut descendre toujours plus bas pour entrevoir le fond de leur connerie.

Dans un pays dit "démocratique" il existe des associations publiques, un pluralisme de la presse, des institutions civiles qui veillent au respect des libertés individuelles et se posent en garde-fou des pulsions parfois meurtrières de la société civile. Ici rien de tel. Comment voulez-vous que les caldoches inclinent à plus de lucidité politique alors que le seul quotidien de l'île ne cessent de les pousser au casse-pipe, de les caresser dans le sens du poil de "l'autodéfense", d'orienter leurs interrogations vers des réponses à coups de flingues? Et ce d'autant plus courageusement que ces terroristes du verbe, les Ventrillon, A.D.G et consorts, ont déjà préparé leurs arrières et se tireront d'ici une fois une fois qu'ils auront bien distillé la haine. Comment voulez-vous qu'ils soient bousculés dans leurs certitudes s'ils sont systématiquement confortés dans leur course vers l'abîme?!

-Il y a quelques jours, Fabius disait que son ambition consistait à "faire vivre ensemble toutes les communautés entre elles". Noble ambition qui ne s'enracinera jamais en Kanaky. En tout cas pas tant qu'on nous imposera de "cohabiter" avec des assassins. Qu'il commence déjà par rapatrier "ses" Devillers, ça vaudra mieux pour nous et pour eux.

LA FUSILLADE DE MOU (PONERIHOUEN)

Contrairement aux premières hypothèses avancées par les médias, les "Nouvelles" en tête comme d'habitude, qui se sont empressés de donner une version des faits tendant à accréditer la thèse de la "réaction d'exaspération" quand ce n'était pas de la "légitime défense", il semble, d'après les témoignages que nous avons pu recueillir sur place, que la tribu de Mou à Ponérihouen, a subi une véritable opération de commando préméditée. En effet, d'après les gens de Mou, il n'y a jamais eu le moindre caillassage contre la voiture de Yann Devillers. Cela d'une part, enlève tout "mobile" pour comprendre les raisons de cet acte meurtrier, et, d'autre part, prouve le caractère totalement prémédité du geste du jeune colon raciste. Mais, circonstance aggravante qui n'est pas relevée dans la presse, il semblerait que les gendarmes étaient au courant de ce qui allait se passer et ne se sont pas interposés pour empêcher Devillers de commettre son acte criminel. Si l'enquête judiciaire confirme la collusion entre les forcés de l'ordre et le colon assassin (est-il encore permis de rêver?), on pourra se faire une idée plus précise de ce que FABIUS appelle "faire vivre ensemble les communautés"... dans la paix et le dialogue.

MOU - PONERIHOUEN, le 4 septembre 85. Fin d'après-midi. Yann Devillers en rentrant chez lui à Ponérihouen, passe devant la tribu de Mou. Des gens de la tribu sont en train de ramasser des cocos et crient à son passage. Il faut dire que ce jeune colon a une réputation de fasciste bien établie dans la région depuis les événements du 18 novembre et n'a jamais caché son animosité à l'égard des tribus indépendantistes de la région (voir portrait encadré). Il rêve d'en découdre avec les kanak, les cris des gens de Mou vont lui en donner le prétexte. MAIS, CONTRAIREMENT AUX INFORMATIONS DONNEES PAR LA PRESSE ET PAR LA GENDARMERIE, IL N'Y A JAMAIS EU DE CAILLASSAGE CONTRE SA VOITURE. Tous les habitants de Mou peuvent en témoigner. Yann Devillers continue son chemin vers Ponérihouen et passe alors à la gendarmerie pour les prévenir qu'il avait été "caillassé" et qu'il allait "abattre quelqu'un de Mou pour se venger". Les gendarmes enregistrent l'information et le laissent partir sans réagir davantage. Devillers va chez lui, prend un fusil à répétition (de calibre encore indéterminé), remonte dans sa voiture et s'en retourne à Mou.

Il repasse devant la tribu (4km avant Ponérihouen) et s'arrête à la sortie sud où se trouvent les gens qui ramassent des cocos. Il laisse tourner son moteur, sort son flingue et se met à mitrailler dans le tas. NON PAS EN L'AIR OU AU SOL COMME CELA A ETE AVANCE PAR LES "NOUVEL-

LES", MAIS SUR LES KANAKS. Dès les premières détonations, c'est la panique et la débandade généralisée, les gens courent dans tous les sens, les enfants s'enfuient vers la mer. Après avoir vidé son chargeur, Devillers recharge à nouveau son fusil et se remet à tirer sur les gens: la fillette BAI de 15 ans, GORODUMINBY Silvy, est atteinte d'une balle à l'abdomen. On retrouvera sur place 36 douilles de calibre 7,62. Une fois son forfait commis, Devillers remonte tranquillement dans sa voiture et s'enfuit vers Houaïlou où il sera appréhendé par les gendarmes. Devant la gravité de la blessure, les membres de la tribu décident de transporter la fillette au dispensaire de Ponérihouen. De là, une ambulance la dirigera sur Touho d'où elle sera évacuée en avion sur Nouméa. Entre le moment où elle a été blessée (16h50) et son arrivée dans le bloc opératoire du CHT Gaston Bourret, il se sera passé près de six heures!

Tout de suite après la fusillade, la riposte est engagée dans toute la région: 2 barrages sont érigés sur la RT3 de part et d'autre de la tribu de Mou et un 3ème barrage est dressé à la hauteur du pont de Ponérihouen. Dans la soirée une dizaine de colons verront leurs voitures caillassées et les premiers affrontements avec les mobiles, qui ont reçu ordre de dégager les barrages, débutent. La voiture d'un colon est interceptée et brûlée sur le pont de Ponérihouen. Egéa, sous-préfet par intérim de la Subdivision Est, es-

saie vainement de venir parlementer avec les barragistes qui tiennent le pont. Par 2 fois les gendarmes mobiles interviennent à coups de grenades lacrymogènes et offensives pour dégager le barrage du pont, par 2 fois les militants ripostent en dressant des nouveaux barrages un peu plus loin. De nombreux gendarmes sont blessés ainsi que le sous-préfet. Trois barrages sont maintenus toute la nuit. Le Comité de Lutte de Ponérihouen avance une série de revendications:

-Départ de toute la famille DEVILLERS de Ponérihouen. Les militants du barrage au pont de Ponérihouen exigent le départ de tous les colons de Ponérihouen.

-Départ des gendarmes de la région, complices des colons depuis le 18 Novembre 1984.

-La levée des barrages de Mou pendant les négociations remettrait en cause la participation des militants aux élections

Jeudi 05, dans la matinée. Des barrages ont été dressés dans le courant de la nuit à Tibarama. Une nouvelle intervention des gendarmes au pont de Ponérihouen donne lieu à de nouvelles violences. Une case est brûlée par une grenade lacrymogène. Le pare-brise d'une voiture d'un kanak est détruit à coups de crosses par les mobiles. A Mou, les mobiles appuyés par les VBRG ont dégagé les 2 barrages. 4 hélicoptères, dont 2 Pumas embarquant le GIGN, survolent la région pendant toute la journée. En fin d'après-midi les VBRG dégagent le barrage du pont de Ponérihouen, les mobiles poursuivent les militants et les militants dans la tribu de Grondou. PRES DE 700 MOBILES SONT ENGAGES DANS CES INTERVENTIONS. Un jeune kanak de St-Yves, Placide POYCE, est arrêté par les forces de l'ordre et tabassé à coups de botte sur la route. Il y a eu un problème de communication entre le barrage du Pont et les 2 barrages de Mou éloignés les uns des autres d'au moins 4kms. Mais la mobilisation a été générale: tous s'y sont mis, jeunes, vieux, femmes. Il faut signaler que des kanaks de droite ont monté la garde chez les Devillers. Vers 16 heures, les obstacles de Tibarama sont levés.

Les militants de Houaïlou prennent alors le relais.

UN ATTENTAT AVEC PREMEDITATION

Les Autorités Coutumières portent plainte

OBJET: Plainte contre la Brigade de Ponérihouen

NOUS AVONS L'HONNEUR DE VOUS FAIRE SAVOIR PAR CETTE PRESENTE LETTRE AINSI ON FORMULE UNE PLAINTE CONTRE LA GENDARMERIE DE PONERIHOUEN, QUE LE NOMME DEVILLERS YANN, AUTEUR DES COUPS DE FUSILS, AVANT DE SE RENDRE A LA TRIBU DE MOU, S'EST ENTRETENU AVEC QUELQUES FORCES DE L'ORDRE QUANT AUX ACTIONS QU'IL VOULAIT MENER, DEJA AVEC LE FUSIL ARME DANS SA VOITURE. ON DEPLORE L'IRRESPONSABILITE DES FORCES DE

L'ORDRE DONT UN GENDARME DE LA BRIGADE DE PONERIHOUEN ETANT PRESENT AU COURS DES DISCUSSIONS ET DONT IL A ETE RECONNU PAR UN TEMOIN QUI A PARTICIPE AUX EMPECHEMENTS DE CES ACTES. LES FORCES DE L'ORDRE ETAIT BIEN AU COURANT DE CE QUI S'ETAIT PASSE MAIS SE SONT CROISES LES BRAS.

NOUS PORTONS PLAINTE CONTRE LA GENDARMERIE POUR TOUS CES ACTES D'

IRRESPONSABILITE. LA PERSONNE TEMOIN DE CES DISCUSSIONS EST PRETE A FAIRE SA DEPOSITION.

OBJET: Plainte contre DEVILLERS Yann

SUITE A PLUSIEURS COUPS DE FEU TIREES SUR LA POPULATION DE LA TRIBU DE MOU LE 4/09/85 A 16h50, LE PETIT CHEF ET LE CONSEIL DES ANCIENS AINSI QUE SON PRESIDENT S'ELEVANT VIVEMENT CONTRE CET ACTE CRIMINEL ET INQUALIFIABLE QUI A BLESSE GRAVEMENT GORDUMINBY SILVYA (LA BALLE TIREE EST ALLEE SE LOGER AU NIVEAU DE L'ABDOMEN) ET NECESSITE UNE EVASAN DE NUIT ET UNE HOSPITALISATION D'URGENCE A L'HOPITAL GASTON BOURRET.

LE CONSEIL DES ANCIENS AINSI QUE TOUTE LA POPULATION CONCERNEE DE LA TRIBU DE MOU PORTE PLAINTE CONTRE LA PERSONNE CITEE (DEVILLERS YANN) FAIT A MOU LE 5/09/85

TIRES A COUPS DE PISTOLET-MITRAILLEUR



Voici une photo de 2 des douilles retrouvées à Mou après que Devillers ait tiré sur les kanaks de cette tribu. Nous avons cherché à en savoir un peu plus sur le calibre de l'arme utilisée par Devillers, d'autant que le sujet avait donné lieu à plusieurs versions contradictoires: les organes de presse avaient parlé successivement de coups de chevrotines, puis de rafales de mitrailleuse, de calibre 243...RFO, peut-être induit en erreur par leur expert-maison en balistique QUEYMENER, avait même parlé aux actualités du jeudi soir de "rafales de 30/06", alors que chacun sait que cette arme n'existe pas à répétition. En fait ces douilles proviennent de balles blindées de calibre 7.62 probablement tirées de ce fusil couramment appelé dans le milieu caldoche "topette américaine" (l'équivalent du pisto-mitrailleur français).

C'est un fusil classé "arme de guerre" qui tire en rafales avec un chargeur pouvant contenir 20 balles. La vitesse du projectile est estimé à 600m/seconde.

Yann DEVILLERS en a tiré 36, il avait deux chargeurs sur lui, et ce détail suffirait à prouver que le jeune colon fasciste n'était pas retourné à Mou pour amuser la galerie mais bien pour faire un carton. C'est d'ailleurs ce qui a failli se passer et c'est miracle si le bilan n'a pas été plus lourd. Mais comme disent les "Nouvelles", c'est sûrement "accidentellement" si Devillers a appuyé sur la gachette et vidé son premier chargeur, c'est encore "par accident" s'il a rechargé de nouveau son fusil, c'est "accidentellement" si la jeune fille s'est mise sur le trajet de la balle. Comme disent les "Nouvelles", il est difficile de mettre en doute la moralité d'un "jeune sympathique connu pour être travailleur"...



L'ENJEU

Le Congrès de Hienghène a décidé la participation du FLNKS aux élections régionales et l'ensemble des comités de lutte des régions « Fabius » recherche actuellement le consensus pour arrêter définitivement chaque liste et le programme électoral spécifique à la région.

Les difficultés que traverse le mouvement dans la recherche de ce consensus sont telles qu'il convient, au moment où des décisions doivent être prises par le Bureau Politique, de s'arrêter un instant, de regarder ensemble le chemin parcouru, et ensemble, analyser profondément les choses.

Comment et pourquoi est né le FLNKS ?

L'Histoire récente du mouvement de libération kanak est marqué de dates importantes qui symbolisent à chaque fois une évolution du nationalisme kanak.

39-45 : Deuxième guerre mondiale. Contact des américains, ouverture vers l'extérieur de la colonie et prise de conscience de nouvelles réalités existantes dans le monde.

46 : Fin de l'indigénat. Abolition d'une situation d'esclavage et prise de conscience d'une nouvelle réalité humaine.

52-55 : La fusion de l'UICALO et de l'AICLF amène la formation de l'Union Calédonienne : Naissance de l'organisation politique moderne des kanaks par une prise de conscience de l'Unité nécessaire du peuple face aux représentants des intérêts coloniaux.

69 : Naissance des Foulards rouges. C'est la prise de conscience de l'identité et de la personnalité kanake.

71 : Scission au sein de l'UC qui amène la formation de l'Union Multiraciale : C'est l'émancipation de certains élus kanaks de la main-mise de l'oligarchie caldoche sur le parti.

73 : Scission au sein de l'UM qui conduira à la création du Palika. La jeunesse kanake prend conscience de la sclérose politique qui existe et qu'il faut secouer.

75 : Demande officielle d'indépendance : L'UM et le Palika revendiquent l'indépendance. C'est la prise de conscience que la seule survie du Peuple kanak réside dans l'accession de son Pays à l'indépendance.

77 : L'UC s'engage dans l'indépendance. Autonomiste depuis sa création, le Vieux Parti, sous l'impulsion de sa jeunesse, prend conscience de la seule finalité logique et possible de son combat de toujours.

79 : La création du FI et revendication d'indépendance Kanake Socialiste. C'est la prise de conscience, à des degrés divers, que seule l'Union peut sauver l'expression politique institutionnelle de la revendication d'indépendance, et que les travailleurs immigrés, exploi-

tés du système capitaliste colonial, doivent joindre leurs efforts aux kanaks pour abattre ce système et construire une société plus équitable.

84 : Création du FLNKS. C'est la prise de conscience que toutes les forces vives qui revendiquent l'indépendance doivent s'unir pour abattre définitivement le colonialisme.

C'était les 22, 23 et 24 septembre, l'année dernière à l'Océanic. Aboutissement logique d'une évolution politique constante. Parce qu'une fois de plus, le Peuple kanak devait se battre pour sa survie, pour éviter que le statut Lemoine dans son application, ne le détruise en tant que Peuple en l'amenant à la situation que connaissent nos frères Hawaïens, Maoris et Aborigènes.

18 novembre 1984 : Boycott des élections territoriales. Pari audacieux, pari insensé mais pari tenu et pari gagné. Seulement...prix volé ! Le Gouvernement français s'empresse de valider les élections et reconnaît la mise en place du Gt Ukeiwé.

C'est le bouleversement de la stratégie du FLNKS dont l'action le 18 novembre devait amener le gouvernement français à rediscuter d'un nouveau statut prévoyant l'indépendance et un calendrier d'évolution vers cette indépendance.

Devant ces nouvelles données, notre Peuple, plutôt que de baisser la tête, va se mettre debout et montrer sa mobilisation et sa détermination : C'est Thio, c'est St-Louis, c'est Lifou, c'est Bondé, c'est Ponérihouen, c'est Koné, c'est Hienghène, c'est partout, c'est Kanaky, Kanaky en lutte, Kanaky en marche pour sa libération.

C'est le tremblement de terre, c'est le tonnerre qui gronde, c'est l'eau qui inonde, c'est le feu qui purifie, c'est... la parole qui sort de la case.

C'est la flèche faïtière qui monte dans le ciel de la Conception au cours de la cérémonie solennelle du 1er décembre : Notre Gouvernement est né, présidé par Jean-Marie Tjibaou. Cet événement, grâce à la présence de la presse, connaît un retentissement international.

La tournure des événements amène le gouvernement français à négocier : c'est l'envoi de Pisani qui, dès la première rencontre avec la délégation du FLNKS, indique que la revendication d'indépendance était prise en compte et que le processus d'autodétermination sera accéléré.

La première bataille était gagnée même si en contrepartie, nous devons lever nos barrages. Ce qui fut fait malgré le massacre de nos frères à Hienghène.

Vint ensuite la publication du « Plan Pisani » qui confirmait ses positions du départ et malgré l'assassinat d'Eloi et de Marcel, nous avons poursuivi les négocia-

tions.

Le Congrès de Nakéty, dans la suite logique du combat mené depuis des mois par le FLNKS, confortait alors la position des comités de lutte en leur donnant l'autonomie dans le cadre des décisions du congrès et notamment dans l'organisation sociale, économique et politique de leur région ainsi que pour le boycott scolaire et la mise en place d'écoles populaires kanaks.

Les Négociations se poursuivent avec le gouvernement français, et cela toujours dans le cadre des objectifs poursuivis depuis le 18 novembre 1984 à savoir la non-application du statut Lemoine et l'accélération du processus d'autodétermination.

Cela aboutit au projet de loi dit « Fabius » proposant des élections régionales et une date limite pour le scrutin d'autodétermination au 31 décembre 1987. C'est ce projet qui va constituer le thème essentiel du Congrès de Hienghène.

Dans l'intervalle, certains groupes de pression se positionnent par rapport à cette loi, l'UC se prononçant pour la participation aux élections, le FULK contre. Pas de position officielle des autres groupes de pression.

Le Congrès de Hienghène va s'ouvrir alors dans cette atmosphère et personne ne pourrait prévoir quelle en serait l'issue. Depuis sa fondation, le FLNKS n'a jamais été aussi près de la casure et devant des milliers de délégués, les stratégies respectives vont se confronter. Débats de fond parfois houleux mais d'une richesse rarement connue dans les réunions du mouvement indépendantiste et qui aboutit au consensus général sur la participation aux élections régionales tout en rejetant catégoriquement toute forme d'extension militaire française et renvoyant à un prochain congrès qui sera convoqué à cet effet, la question de l'autodétermination. Abordé dans la divergence et le doute, le congrès de Hienghène vient de donner une nouvelle dimension au FLNKS, de maturité et de maîtrise du débat politique.

Le Congrès, instance suprême du FLNKS, a donc décidé d'aller aux élections régionales. Pourquoi ? Pour plusieurs raisons et il convient de les rappeler : - La mise en place d'un nouveau statut et la tenue d'élections signifie du même coup la disparition des institutions mises en place au lendemain du 18 novembre.

- Concrétisation et consolidation à travers les élections régionales qu nous maîtrisons des acquis sur le terrain depuis le 18 novembre.

A cet égard, la motion finale du congrès est très claire : Participation aux élections régionales pour conforter la construction de l'indépendance Kanake Socialiste.

RECTIFICATIF

Dans le numéro 9 de BWENANDO, une malencontreuse confusion nous a fait écrire dans l'éditorial que les 4 camarades grévistes de la faim du Camp-Est avaient été arrêtés dans le cadre de l'enquête sur la mort de Lucien GEORGES. En fait, les 4 frères sont soupçonnés du meurtre de Jean-Marie SANGARNE retrouvé mort le 12 décembre 1984 à son domicile de Hienghène. Fernand MAYAT, l'un des 4 incul-

pés, est soupçonné d'être l'auteur du coup de feu mortel tiré sur la personne de SANGARNE, les trois autres étant inculpés de complicité.

Sur le fond, le problème reste le même, dans la mesure où les camarades nient catégoriquement toute participation dans le prétendu meurtre de SANGARNE. La seule chose qui soit sûre, c'est qu'ils sont innocents et doivent donc impérativement recouvrer leur liberté.

C'est l'objectif de ces élections pour le FLNKS : asseoir l'indépendance au niveau des régions et cela de manière définitive et irréversible, le but final restant l'indépendance Kanake Socialiste et pour lequel la mobilisation demeure permanente.

Si l'objectif de ces élections est défini, quel en est l'enjeu ? Dans une optique favorable, nous réalisons notre objectif et démontrons par la même occasion que nous sommes représentatifs du Peuple kanak, confondant ainsi nos détracteurs les plus virulents ou les observateurs les plus sceptiques.

Dans le cas contraire, la non-réalisation de notre objectif sera insignifiante au regard de l'incidence sur la crédibilité de notre mouvement.

C'est l'enjeu fondamental de ces élections : un pré-référendum où les résultats détermineront le degré de prise en compte de chaque partie dans les négociations à venir, et même si sur le terrain, notre représentativité est incontestable, celle-ci ne serait que renforcée par des résultats satisfaisants aux élections. A l'inverse, un échec sera toujours un argument utilisé à notre rencontre.

Nous ne pouvons nous permettre une telle éventualité. La décision de Hienghène est d'aller aux élections pour construire l'IKS et non pour détruire la force et la valeur du mouvement pour lequel tant de nos frères ont fait don de leur vie.

Tout doit être mise en oeuvre pour les meilleurs résultats possibles des listes FLNKS. Les ambitions personnelles, les querelles de personnes ou les divergences entre groupes de pression dans la constitution des listes au regard des intérêts du FLNKS et du Peuple kanak.

C'est dans cet esprit que chaque militant qui se revendique de l'appartenance au FLNKS doit assumer la décision de Hienghène et surtout, l'avenir ne doit pas être hypothéqué par des attitudes insuffisamment réfléchies.

Ne réussissons pas ce que ni les forces réactionnaires, ni les forces conservatrices, ni les forces coloniales n'ont pu réussir : détruire l'unité et la cohésion du mouvement nées de la lutte active sur le terrain.

La consigne demeure pour la libération de Kanaky : nos frères qui sont morts nous ont laissés ce message.

Tâchons d'en être à la hauteur.

LE BUREAU POLITIQUE

Du Bureau Politique du F.L.N.K.S

Réuni à deux reprises cette semaine, le Bureau Politique du FLNKS a abordé différents points.

Le premier concerne le rappel à tous les militants d'éviter tout contact avec une certaine presse qui incarne ce que nous connaissons le plus : nos adversaires.

De R.R.B. aux Nouvelles en passant par Combat Calédonien...Contentons nous de les lire d'une fesse distraite ! Ou mieux encore, camarades militants, faisons preuve de la plus élémentaire des contributions à notre lutte : arrêtons de les engraisser ! PLUS UN FRANC A CES PORCS ! !

Le Bureau Politique a ensuite pris acte des dates définitives du calendrier des élections régionales :

- du 2 au 9 septembre, dépôt des listes
- 14 septembre, début de la campagne électorale

Le BP a arrêté son choix sur les bulletins FLNKS sur tout Kanaky : fond rouge,

avec en haut et à gauche le cercle et la flèche du drapeau Kanak ; le titre de chaque liste sera FLNKS avec le nom de la région concernée dans le cadre du découpage FABIUS.

Le BP se réunira lundi 2 pour déterminer, à partir de la Charte et des différents congrès du FLNKS, les thèmes de la campagne électorale ; ces thèmes viendront renforcer les propres programmes de chaque région, déjà en cours d'élaboration.

La convention nationale de Houailou les 14 et 15 septembre a été définitivement arrêtée.

Le Bureau Politique a également reçu Michel TUBIANA, Avocat, qui défend avec la vigueur que l'on sait, nos camarades du Camp-Est font une grève de la faim et leur santé se détériore ; leur dossier sont souvent vides, mais Bilbao... Patience peuple Kanak, «ils» paieront ! Notre mobilisation doit répondre à l'acharnement raciste ! Tenons-nous prêts !

MÉDECIN EN NOUVELLE-CALÉDONIE



ep.k. : l'école

Réflexions, efficacité, détermination : la Convention Nationale des EPK qui s'est tenue à l'Enbouchure le week-end dernier, a révélé une grande maturité politique des animateurs et des parents qui avaient été délégués pour y assister. Les motions adoptées en témoignent.

Côté bilan, les problèmes sont - toujours ! - les mêmes. La question de la coordination est en cours de résolution, celle du soutien aussi bien interne qu'externe devrait être réglée rapidement.

Quant au manque de moyens matériels, financiers ou de formation, la Convention a estimé d'une part qu'ils font partie des conditions même de la lutte que mène actuellement le peuple kanak pour se sortir de la situation d'assistana : où l'a plongé le colonialisme, et d'autre part qu'en utilisant mieux les moyens qui sont actuellement à la disposition du FLNKS, des progrès pouvaient être faits sur ce plan. D'autre part, la Structure Nationale des EPK, en coordonnant le travail mené par les différentes commissions de réflexions, doit permettre d'approfondir et d'améliorer sensiblement la formation des animateurs. Ils sont actuellement 264 à s'être investis dans 46 EPK. Les régions d'implantation sont au nombre de 11 : Lifou, Ouvéa, Kanala, Voh, Mt-Dore, Poindimié, Ponérihouen, Houailou, La Foa, Bouloupari, Thio. Dans cette dernière région, seule l'EPK de Borindy a continué, toutes les autres ont succombé à la «normalisation» par voie de négociation. Quant à celles de Yaté, de Pouébo et de Touho, elles n'ont pas survécu aux coups de boutoirs conjugués des Ecoles Coloniales et du sabotage interne.

La fréquentation, mis à part Borindy, Ouitchambo et Ouipoint (qui n'avaient pas de délégués à la Convention) est de 1.500 élèves sur 8 régions.

Côté réflexion, si le thème Central était la recherche d'une pédagogie unitaire et de solutions aux problèmes concrets, les débats ont été du début à la fin imprégnés de l'analyse politique que les EPK font de la situation actuelle de la lutte, et de la place qu'elles y occupent ainsi que du rôle qu'elles peuvent y jouer. L'article ci-dessous témoigne de la volonté unanime de la Convention de se situer clairement dans le cadre stratégique défini à Nakéty, sans concession, ni surenchère. Et il est vrai que sur le terrain, l'EPK joue le plus souvent un rôle moteur dans l'organisation de l'auto-suffisance économique et sociale.

La réflexion politique a fait un chemin considérable en 6 mois d'existence des EPK, pour aboutir à la Convention à analyser la lutte en termes de classes, à situer les intérêts défendus, les alliés et les ennemis dans cette lutte, à soulever les problèmes d'organisation et de direction de la lutte.

Un message semble être passé dans cette Convention de Ponérihouen ; un message qui ressemble étrangement à une Consigne.

Voici le bilan de l'école coloniale : Certains pays accèdent à l'indépendance. Ils conservent les structures éducatives de l'école coloniale. Il faut méditer sur le bilan de leur expérience.

Dans des pays comme le Togo, le Zaïre, les structures de l'EC sont restées en place après l'indépendance. On s'est rapidement aperçu qu'elles comptent très bien à entretenir : salaire des enseignants, de l'administration, fonctionnement général, entretien des locaux. Elles entraînent une dépendance. Des pays pauvres sont obligés de demander des subventions, de s'endetter auprès de leurs anciennes puissances coloniales. Plus graves, ces structures prévues pour la société coloniale sont totalement inadaptées aux besoins des pays en voie de développement.

Les enseignants formés par cette structure néo-coloniale ne veulent plus se mettre au service de leur pays. Ils recherchent de bons salaires, de bonnes conditions de travail. Ils préfèrent s'expatrier vers des pays développés qui leur offrent de hauts revenus et les formes de consommation des pays développés. On connaît cette situation paradoxale de pays pauvres s'endettant pour former des cadres qui mettent leur capacité au service des pays riches.

L'enjeu de l'EPK et du travail des militants engagés dans sa construction est le suivant :

- soit on réussit et on se donne une chance de connaître l'avenir que nous propose l'EC et l'école de la société néo-coloniale.
- soit... Rôle de l'EPK

Ce que fait déjà l'EPK sur le terrain, c'est de rompre la courroie de transmission idéologique qui attache le jeune kanak au moule de la société dominante.

- d'adapter l'école aux réalités culturelles, économiques, aux besoins réels en formation, en apprentissage sur le terrain. Contrairement à ce qu'elle prétend, jamais l'E.C. ne pourra ni demain, ni dans 10 ans assurer l'accueil de tous les enfants kanaks dans les 26 langues du pays. L'EPK le peut - de construire un système éducatif souple adapté aux besoins d'épanouissement des enfants de la société comme aux moyens financiers du pays. Cela pour assurer la vraie indépendance.

On constate également une mobilisation constante des militants et C. de L. en action dans l'EPK. Ils sont conscients de mettre en place une structure socialiste et un modèle de réflexion pouvant servir de référence au FLNKS dans sa totalité. Ces mêmes C. de L. poussés par la réflexion, investissent d'autres terrains de lutte pour mettre en application le mot d'ordre «comptons sur nos propres forces» et construisons l'indépendance.

COMITE EXECUTIF DE LA STRUCTURE NATIONALE DE L'EPK

Article de Conscientisation à joindre au C.R. des décisions et motions

La Convention a permis de faire le point de la réflexion du FLNKS sur l'école.

Rôle de l'école coloniale :

La société coloniale s'est dotée d'instruments pour assurer la domination des riches, des européens sur les pauvres et les kanaks. L'école, comme la justice, la police, les médias, est un de ces instruments qui font en sorte que les pauvres restent pauvres et les riches restent riches. L'école dit : « Toi, fils de pauvres, toi, fils de kanaks, tu as toutes les caractéristiques pour être pauvres et exploités à ton tour ». L'école désigne ceux qui vont finir dans les taudis, les réserves, chômeurs victimes de l'exploitation capitaliste, et ceux qui vont pouvoir jouer les 10 millions de francs au casino en un soir.

L'école légitime cette situation. Elle trafique, manipule, camoufle la réalité pour que les gens trouvent normal les inégalités. « Oh, vous savez il a réussi car il a bien travaillé ». Comme par hasard, c'est le fils du docteur. Nous avons maintenant des fils du docteur. Nous savons maintenant que l'école est un jeu où les gagnants sont connus d'avance. Ils sortent tous de la classe bourgeoise.

Plus grave, l'école coloniale travaille à la différenciation en classe de la société kanak. Elle consolide l'apparition d'une classe bourgeoise en favorisant la réussite des enfants de kanaks intégrés au système - enseignant, fonctionnaire...

L'école coloniale a 3 fonctions dans la société coloniale :

- reproduction de la société, de ses inégalités, de ses rapports de domination
- production d'une idéologie pour camoufler la situation d'exploitation que vivent les gens
- différenciation de la société kanak en classe avec consolidation d'une classe bourgeoise kanak appelée à défendre des intérêts néo-coloniaux.

Qui dérange



L'EPK comme toute école ne peut changer à elle seule la société dans son entier. La société se change par le changement de toutes les composantes de la société. Mais dans la lutte de libération du peuple kanak, l'EPK a une fonction qui dépasse les simples fonctions de l'E.C.. C'est dû aux spécificités de la situation de Kanaky à cette étape de son développement. Si le mot d'ordre de rupture avec le colonialisme a vu son application dans l'enseignement et dans la création de coopérative, c'est peut-être parce que le milieu scolaire est le seul milieu social de la société européenne où les kanaks sont présents en nombre par les enseignants, les élèves, les parents. Comment organiser la rupture dans des domaines où les kanaks ne sont pas présents comme Nickel - encore que Thio... - . Le rapport de force dans l'enseignement est favorable. S'ajoutent à cela les longues années de réflexion et d'action sur le terrain. 1979 - 1980 : DEC, réintégration de Paul et Eli, syndicat... et le bilan catastrophique de l'EC que tout le monde constate, vit, souffre. 1000 enfants kanaks inscrits à la Maternelle, 15 ans plus tard, 4 échoués - encore faudrait-il voir à quelle classe sociale ils appartiennent.

L'enjeu des EPK dépasse donc l'EPK. Elle est la seule structure de lutte et de classe organisée sur le terrain, issue de la stratégie de rupture. Elle démontre que cette stratégie est possible. Elle permet de dire que «comptez sur ses propres forces» est pas un slogan. N'est-ce pas la fierté d'un peuple que de constater qu'il est

croyable de prendre en main son avenir à travers son école et à travers demain, l'ensemble des domaines sociaux sans les restrictions de l'indépendance-association.

Les résultats de l'EPK, ce sont déjà ses 250 jeunes animateurs qui se forment à Ouvéa, Ponérihouen, Kanala... partout. Depuis le 18 novembre, ils deviennent des cadres et des militants politiques. Jusqu'où irons-nous ?

L'ensemble du FLNKS ne soutient pas l'EPK. C'est un mouvement animé par une minorité de militants. 20 - 30 % ?

Le mérite de l'EPK est de révéler cette contradiction (différentes élections).

Certains disent : «L'EPK n'est pas au point». Vous n'avez pas de moyens. Ça paie pas. Vous ne changerez pas la société. Nous savons tout cela. Oui, mieux que nous à la réelle mesure des limites de l'EPK. Nous manquons de moyens, les animateurs sont des volontaires qui, pour la majorité n'ont aucune formation pédagogique. Sur le terrain, ils rencontrent des difficultés, mais c'est vrai pour tout enseignant débutant.

Le rapporteur de ce texte, comme des dizaines d'autres, peut témoigner : «J'ai passé 3 ans de mon travail à l'EC à ne faire que des conneries avant de commencer à comprendre. Dans l'EPK, il y a 250 nouveaux enseignants sans moyens matériels et financiers. Il nous faut construire tout à la fois : l'EPK, sa pédagogie, la formation, les locaux, les ressources, l'organisation... Ça ne nous fait pas peur, au contraire nous voulons réussir car l'enjeu est important. Cela demande du temps. Nous disons à nos détracteurs : «au lieu de dire que l'EPK n'est pas au point, dis-toi, que puis-je faire pour la consolider» ? . Il y a du tra-

vail et de la place pour tous dans la construction.

La Convention voudrait s'adresser pour terminer à tous les militants engagés dans l'EPK, à ceux qui y réfléchissent, à tous les militants FLNKS. Pour l'EPK, les choses ont changé. Nous nous sommes organisés de la base jusqu'au sommet. Une structure nationale animée par un comité exécutif est en place autour du ministère. Nous pouvons compter sur elle comme elle peut compter sur nous. Elle est à notre disposition pour tout soutien. Elle doit aller sur le terrain, à nous de la solliciter.

VIVE L'ECOLE POPULAIRE KANAK !

VIVE L'INDEPENDANCE KANAKE SOCIALISTE !!

« Quelques unes des motions adoptées à la Convention des EPK - Embouchure, Ponérihouen, les 29, 30 et 31 août 1985 ».

MOTION 1 : L'EPK EST UNE STRUCTURE POUR L'IKS ET POUR LA CONSTRUCTION DE L'IKS.

MOTION 2 : OFFICIALISATION

Tous les délégués de l'EPK sont contre son officialisation.

Les droits du peuple à disposer de ses propres richesses sont à revendiquer sur le terrain.

La Convention se rendra en délégation à l'Assemblée Générale du FLNKS du 15 septembre 85 à Houailou pour exiger l'officialisation de l'EPK par le Bureau Politique et le Gouvernement Provisoire.

MOTION 3 : LA CONVENTION DES EPK REUNIES

Les 29, 30 et 31 août 1985 à la tribune de l'Embouchure (ponérihouen) exige du BP et du GP :

1. de faire un bilan historique critique de leurs positions vis à vis des EPK depuis leur création.
2. de prendre une position claire et sans compromis sur les écoles coloniales.
3. de participer activement à la consolidation des EPK existantes et de favoriser l'implantation de nouvelles EPK dans chaque comité de lutte.
4. de donner une partie de l'argent provenant des structures du FLNKS pour le fonctionnement des EPK au Ministère concerné.
5. d'écrire aux municipalités FLNKS pour financer les EPK.

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES

" Art.10 de la loi-Par dérogation aux dispositions des articles L.16 et L.30 du code électoral les électeurs non inscrits sur la liste électorale arrêtée le 28 Février 1985 peuvent, pour les élections aux conseils de région, être inscrits sur les listes électorales dans les conditions prévues aux articles L.31 et L.35 du code électoral."

L'art L.30 du Code Electoral précise quelles sont les catégories de personnes qui peuvent s'inscrire sur les listes électorales en dehors des périodes de révision.

- les fonctionnaires mutés
- les militaires
- ceux qui ont eu 18 ans après le 28 Février de l'année.

La loi FABIUS par son art.10 a donc permis à tous ceux ne figurant sur aucune liste du Territoire et remplissant les conditions de pouvoir s'inscrire. Vous pouvez donc vous inscrire:

-si vous ne figurez sur aucune liste du Territoire. Mais si vous êtes inscrits sur une liste vous ne pouvez pas en changer.

-si vous habitez dans la commune depuis plus de 6 mois.

-si vous n'avez pas été condamné par le Tribunal pour certains crimes ou délits.

Vous déposez votre demande au Maire accompagnée des justifications nécessaires:

1)-il faut prouver son état-civil (carte d'identité)

2)-il faut prouver sa résidence dans la commune depuis 6 mois soit avec une quittance d'électricité, soit avec des reçus de loyers payés dans la commune, soit avec votre attestation de parenté, soit avec une attestation du chef de tribu, soit avec une attestation de la personne chez qui vous logez et qui demeure dans la commune.

ATTENTION AUX DELAIS! N'attendez pas le dernier moment, faites tout de suite la demande. La Loi précise 10 jours avant le scrutin pour déposer sa demande à la mairie, donc avant le 19 Septembre. Si votre demande est acceptée par le maire, exiger un récépissé. C'est le juge qui décidera si votre inscription est recevable: vérifiez avant le

scrutin si votre demande est revenu de chez le juge.

Si vous avez été rayés des listes, faites une réclamation au juge. On n'a pas le droit de vous rayer pour n'importe quel motif.

Ex: à Houaïlou, le Secrétariat de Mairie aurait renvoyé des gens en leur disant:"vous avez été radiés parce que vous avez été vu sur un barrage". Ceci est impossible et constitue un abus de pouvoir et une faute grave de la part du fonctionnaire municipal

Pour tout problème de ce genre adressez-vous immédiatement à la permanence des élections (tel.27.28.-22), demandez le responsable Mr. GHILINI qui indiquera la marche à suivre. Pour les militants FLNKS, poser le problème à la permanence qui s'informerera des suites à donner.

VOTE PAR

PROCURATION

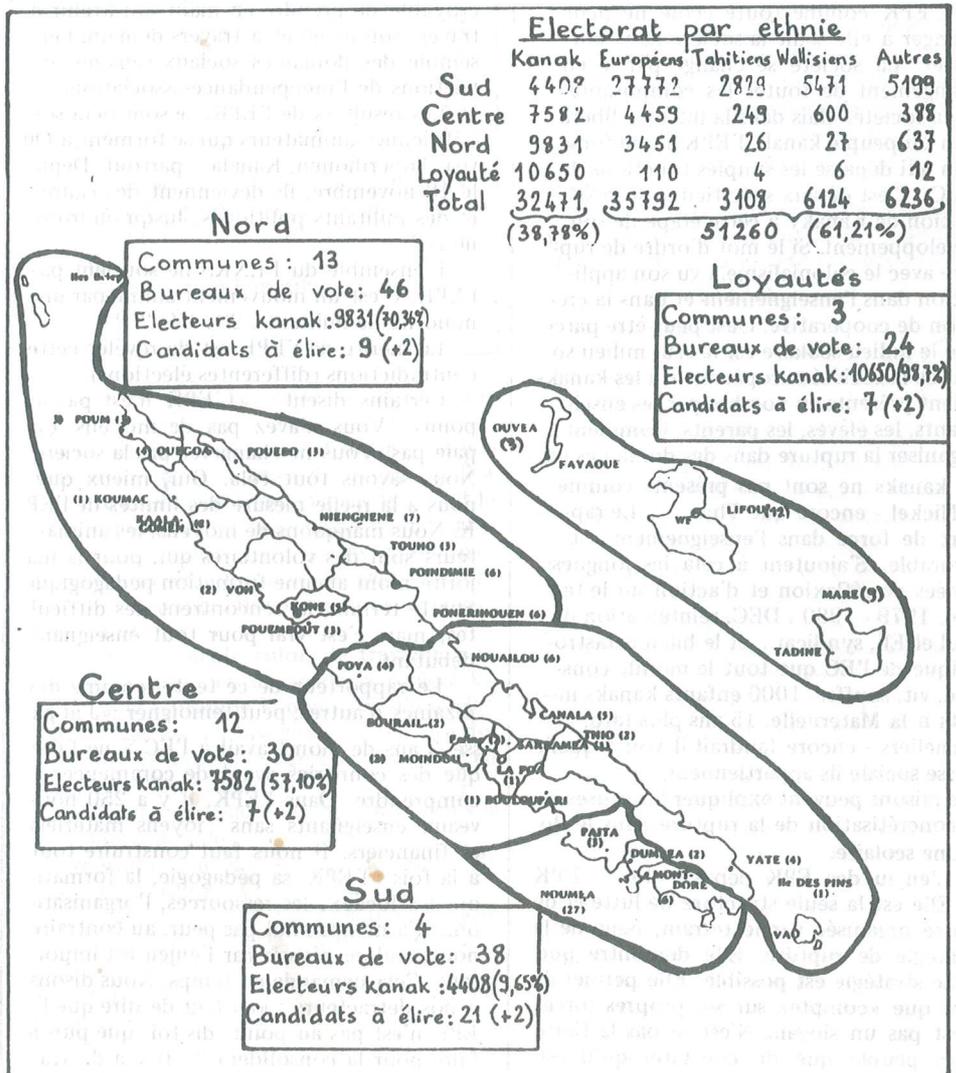
-Un même électeur peut disposer pour le scrutin du 29 Septembre de 5 procurations au lieu des 2 habituelles.

-Les procurations sont faites gratuitement par des Officiers de police judiciaire au Commissariat de police ou dans les gendarmeries ou directement auprès du Juge responsable, Mr.ALLARD, au Palais de Justice.

-Les procurations sont accordées aux électeurs que des obligations dûment constatées retiennent éloignées de la commune sur la liste électorale de laquelle ils sont inscrits.

Electorat par ethnie

	Kanak	Européens	Tahitiens	Wallisiens	Autres
Sud	4408	27772	2829	5471	5199
Centre	7582	4459	249	600	398
Nord	9831	3451	26	27	637
Loyauté	10650	110	4	6	12
Total	32471	35792	3108	6124	6236
	(38,78%)		51260	(61,21%)	



DES DATES

INTERESSANTES

2 Septembre: Debut de réception des déclarations de candidatures au Bureau des élections, angle des rues Foch et Paul Doumer. Après le dépôt des listes chaque mandataire dispose de 48 heures pour verser le cautionnement à la trésorerie générale en vue de l'éventuel remboursement des frais d'élections.

9 Septembre 12h: Fin de réception des déclarations de candidatures.

14 Septembre 0h: Début de la campagne électorale

19 Septembre: Dernier jour pour déposer en mairie les demandes d'inscription sur les listes électorales.

21 Septembre: Dernier délai pour les mandataires des listes pour déposer dans les mairies les bulletins de vote (nombre d'électeurs + 20%)

24 Septembre: Dernier jour pour le juge pour statuer sur les demandes d'inscriptions sur les listes.

27 Septembre: Dernier jour pour les mandataires des listes pour notifier aux maires la liste par bureau de vote des délégués et assesseurs titulaires et suppléants.

28 Septembre 8h: Dernier délai dont dispose le Haut-Commissaire pour changer de lieu un bureau de vote.

28 Septembre 24h: Clôture de la campagne électorale.

29 Septembre: Jour des élections. 8h: ouverture des bureaux de vote, 17h: fermeture des bureaux de vote.

1er Octobre: Proclamation des résultats.

11 Octobre: Dernier délai pour contester les résultats devant le Conseil d'Etat (dépôt des recours au greffe du Tribunal Administratif de la Nelle-Calédonie).

DECLARATION DE CANDIDATURES

DELAI: déposer la déclaration avant le Lundi 9 Septembre à 12 h

LIEU: toutes les candidatures (Nord, Centre, Loyautés et Sud) sont à déposer au Bureau des élections et du contentieux avenue Paul Doumer-NOUMEA.

ATTENTION: la liste ne sera pas admise par le Bureau des Elections si vous êtes candidats alors que vous n'êtes pas électeurs ou pas encore inscrits dans la région, sauf si vous êtes sénateur, député ou ancien conseiller territorial.

LA PREPARATION DU VOTE

I-LE MANDATAIRE DE LA LISTE

-Il est indiqué par les candidats au moment du dépôt de la liste

-Il dépose la liste au Haut-Commissariat en y indiquant éventuellement la couleur et l'emblème choisis par la liste pour ses bulletins de vote

-Il exécute toutes les opérations au nom de la liste et notamment celles indiquées ci-dessous:

-Le mandataire dépose le montant du cautionnement dans les 48 heures qui suivent le dépôt de la déclaration de candidatures entre les mains du Trésorier-Payeur Général pour pouvoir bénéficier du remboursement des bulletins, circulaires, affiches et enveloppes en cas de dépassement des 5% des suffrages exprimés.

-Il assiste s'il le désire aux réunions de la commission de contrôle des opérations électorales et de recensement des votes (art.14 de la Loi). Il peut y faire consigner des observations.

-Il désigne auprès des maires et pour chaque bureau de vote:

a) art R47 du Code Electoral: 1 délégué habilité à contrôler toutes les opérations électorales.

b) art R44 et R45: 1 assesseur titulaire et un assesseur suppléant qui pourront faire partie du Bureau de vote et qui signeront le procès-verbal. Art R46: au plus tard l'avant-veille du scrutin le mandataire notifie à chaque maire de la région les noms, prénoms,

dates et lieux de naissance et adresses des assesseurs ainsi que l'indication du bureau de vote auquel ils sont affectés. Le maire lui délivre un récépissé

-Il organise la programmation et la diffusion des émissions radio et télévision.

II)- LA COMMISSION DE CONTROLE DES OPERATIONS ELECTORALES ET DU RECENSEMENT DES VOTES.

-Instituée dans chacune des régions

-Présidée par un Conseiller d'Etat

-Représentée dans chaque bureau de vote par un délégué désignée par elle et qui peut recevoir toutes les observations du mandataire de chaque liste

-Chargée de veiller à la régularité de la composition des bureaux et à celle des opérations de vote, de procéder au recensement général des votes.

III)- LE BUREAU DES ELECTIONS ET DU CONTENTIEUX DU HAUT-COMMISSARIAT

-situé angle des rues Foch et Paul Doumer (Chef de Bureau: Mr. GHILINI)
-reçoit toutes les candidatures de toutes les régions

-est entièrement à la disposition des candidats ou de leurs mandataires pour tous renseignements utiles

-possède un double de toutes les listes électorales du Territoire pouvant être consultées par tout électeur les jours ouvrables de 7h30 à 11h et de 12h30 à 16heures.

LE VOTE ET LES RESULTATS

Les élections du 24 Septembre pour les conseils régionaux donneront lieu à un type de consultation assez inhabituelle.

-Les bureaux de vote seront tous présidés par un magistrat venu de métropole. Chaque liste y inscrit ses assesseurs et délégués.

-Chaque bureau sera en plus sous la surveillance du délégué de la Commission de contrôle des opérations électorales et de recensement des votes.

-En sortant de l'isoloir chaque électeur jette les bulletins qu'il n'a pas utilisés dans un récipient disposé à cet effet.

-Le dépouillement s'effectue en principe au bureau de vote mais le président du bureau, en cas de force majeure, peut décider qu'il se fasse en un autre lieu public.

-Les membres du bureau procèdent à l'émargement des votes par correspondance (autorisé pour les réfugiés) sous les directives du délégué de la commission de contrôle. -Le recensement général des votes est effectué dès la fermeture du scrutin et au fur et à mesure de l'arrivée des procès verbaux. Les résultats sont proclamés en public et immédiatement affichés.

AFRIQUE DU SUD

Mgr Tutu a plaidé auprès de la mission de la CEE pour un renforcement des pressions économiques

C'est dans un pays toujours en proie à la violence que les ministres des affaires étrangères d'Italie, des Pays-Bas et du Luxembourg, arrivés vendredi 30 août à Pretoria, poursuivent leur mission, au nom de la CEE, en principe jusqu'au dimanche soir. Selon un bilan provisoire publié vendredi soir, l'agitation dans plusieurs cités noires et dans certains quartiers métis avait fait au moins vingt-huit morts et cent cinquante blessés au cours des trois derniers jours. De nombreux bâtiments et véhicules ont été attaqués dans ces zones d'habitat populaire. La police a souvent fait usage d'armes à feu.

La mission européenne devait rencontrer le président Botha samedi au Cap. Vendredi, elle s'est entretenue pendant une heure avec Mgr Desmond Tutu et avec le pasteur Beyers Naude, secrétaire général du Conseil sud-africain des Eglises, à l'ambassade des Pays-Bas. Les deux religieux ont plaidé pour des pressions économiques accrues de la part de l'Europe, notamment par un arrêt des « investissements ». Ils ont redemandé la libération de Nelson Mandela, que leurs interlocuteurs n'ont pas pu rencontrer. A sa sortie de l'ambassade, Mgr Tutu a dit que les trois ministres européens « étaient sérieux » et « avaient parlé très clairement contre l'apartheid ».

La position de Mgr Tutu a été également soutenue devant la mission européenne par plusieurs syndicalistes blancs.

Ce n'est pas celle du chef zoulou Gatsha Buthelezi, dirigeant noir engagé contre l'apartheid, mais partisan du dialogue et opposé à la lutte armée menée par le Congrès national africain (ANC, interdit). Il a affirmé aux ministres que le retrait des investissements, « n'est pas une stratégie que les pays de la CEE doivent suivre (...). Endommager l'économie sud-africaine sur une

large échelle serait désastreux non seulement pour des générations de Sud-Africains, mais aussi pour tous les pays voisins ».

Les trois ministres européens ont indiqué qu'ils ne feraient de déclarations qu'à la fin de leur séjour, après avoir entendu toutes les parties.

Ils doivent présenter un rapport sur la situation en Afrique du Sud et les moyens d'action de la Communauté au conseil européen du 10 septembre. La CEE est elle-même divisée entre tenants des sanctions économiques, comme la France et les Pays-Bas, et opposants, comme la RFA, la Grande-Bretagne et la Belgique.

Une démarche des milieux d'affaires

A son arrivée à Johannesburg, M. Poos, le ministre luxembourgeois, a souligné, en qualité de président en exercice du conseil des ministres des Dix, que la Communauté – plus l'Espagne et le Portugal, qui en seront membres en 1986 – voulait « contribuer à l'abolition de l'apartheid » et avait « le droit de s'intéresser aux problèmes de l'Afrique du Sud en raison de ses liens anciens [avec ce pays] et de son attachement aux droits de l'homme ».

D'autre part, selon une déclaration faite vendredi à Lusaka par le congrès national africain, des représentants de plusieurs des principaux groupes d'affaires sud-africains ont transmis une demande de rencontre avec des responsables de ce mouvement.

« L'ANC est prêt à rencontrer tout groupe ou individu sud-africain désireux de discuter avec lui sur les problèmes qu'affronte notre pays », a indiqué le porte-parole, précisant que l'organisation de la rencontre était en cours, mais que ni le lieu ni la date n'étaient encore fixés.



Indonésie

● PARIS « REGRETTE » L'EXÉCUTION DE TROIS DIRIGEANTS COMMUNISTES. – La France « regrette que les appels à la clémence qu'elle avait faits avec d'autres pays n'aient pas été entendus », a déclaré, vendredi 30 août, le porte-parole du ministère des relations extérieures à la suite des informations sur l'exécution de trois dirigeants communistes indonésiens. La nouvelle de l'exécution des trois dirigeants du PKI (Parti communiste indonésien), emprisonnés depuis 1968 et condamnés à mort, a été confirmée de source officielle indonésienne. Les trois hommes – MM. Rustomo (soixante ans), Joko Untuns (soixante-quatre ans) et Gatot Lestario, alias Gatot Sutarjo (soixante ans), – ont été fusillés dans l'île de Madura, située à l'Est de la ville de Surabaya (Java-Est).

Porto-Rico

● QUATORZE ARRESTATIONS. – Quatorze personnes soupçonnées d'avoir volé 7 millions de dollars destinés à alimenter la caisse d'un mouvement gauchiste portoricain ont été arrêtées, vendredi matin 30 août, à Porto-Rico, après une brève fusillade avec la police. Un porte-parole du FBI (sûreté fédérale), M. Lane Bonner, a indiqué que ces quatorze personnes sont les auteurs présumés de l'attaque commise le 12 septembre 1983, à West-Hartford (Connecticut), contre un fourgon blindé de la société Wells Fargo. Le hold-up avait rapporté exactement 7 017 153 dollars à ses auteurs, la seconde somme la plus importante volée aux Etats-Unis. L'île de Porto-Rico, située à quelques centaines de kilomètres des côtes américaines, a un statut de territoire associé des Etats-Unis. –

Tunisie

EN RAISON DE SON ATTITUDE « NÉGATIVE »
DANS LA CRISE AVEC TRIPOLI

La centrale syndicale UGTT
se voit privée de certaines « facilités »

Tunis. — Retombée directe de la crise tuniso-libyenne, l'épreuve de force est désormais engagée entre le gouvernement et la centrale syndicale UGTT. Brandie en diverses occasions depuis un an, la menace de la suppression de la retenue à la source des cotisations syndicales et de l'annulation des détachements de fonctionnaires dans les services permanents de l'UGTT a été mise à exécution par la diffusion, vendredi 30 août, d'une circulaire du premier ministre à toutes les administrations et entreprises publiques.

Les milieux gouvernementaux ont précisé que la suppression de cette « facilité », qui était accordée au syndicat depuis 1957, « dans le cadre de l'entente et de la solidarité nationale », n'a aucun rapport avec l'échec des négociations salariales. Elle a seulement été décidée en fonction de l'attitude « négative » de la direction de l'UGTT. « face au pé-

ril extérieur que connaît le pays à la suite de la crise avec la Libye ». Le gouvernement aurait voulu que la centrale syndicale prenne une position ferme à la suite de la menace libyenne d'utiliser la force contre la Tunisie (le Monde du 24 août), ce dont elle s'est abstenue et, surtout, qu'elle accepte de décréter une trêve dans son action revendicatrice.

Le fait que le gouvernement n'ait pas attendu la fin des travaux de la commission administrative de l'UGTT, réunie depuis vendredi matin précisément, pour examiner la situation née de la crise tuniso-libyenne, n'a pas été sans surprendre, d'autant plus que des voix s'étaient élevées au sein de la direction syndicale en faveur d'une trêve (le Monde du 31 août) et que rien apparemment ne permettait de préjuger de la décision qui serait arrêtée.

A cette remarque, les autorités répliquent : « Nous ne voulions pas attendre plus longtemps une déci-



sion — d'ailleurs hypothétique — qui n'a déjà que trop tardé, surtout quand des menaces de nouvelles grèves se profilent aux PTT, dans les banques et les assurances, et à l'aciérie d'El-Foulad. » Il est cependant évident que dans le climat tendu qui prévaut depuis le début des expulsions des travailleurs tunisiens de Libye, avec l'atmosphère d'union nationale que cela a provoqué, les raisons aujourd'hui invoquées par le gouvernement pour justifier ses « sanctions » ont moins de chance de heurter que si elles avaient été arrêtées dans un autre contexte, alors que la tension sociale n'a fait que croître durant ces derniers mois. Il reste, toutefois, à connaître les réactions des différents partis et mouvements de l'opposition.

M. Achour :

« une mesure mesquine »

Le secrétaire général de l'UGTT, M. Habib Achour, informé par les journalistes de la décision gouvernementale alors qu'il présidait les délibérations de la commission administrative, a déclaré qu'elle visait « à mettre à genoux la centrale ouvrière, qui refuse de se faire domestiquer par le pouvoir ». Pour M. Achour, cette « mesure mesquine et criminelle, qui met fin à une conquête syndicale remportée de longue date et au prix de nombreux sacrifices », ne restera pas sans réplique. On s'attend que la commission administrative réagisse officiellement à la fin de ses délibérations, prévue pour ce samedi.

Quoi qu'il en soit, l'UGTT va se trouver confrontée à de sérieuses difficultés financières. Les retenues à la source des cotisations syndicales (1 %) représentaient une rentrée annuelle régulière et assurée d'environ 25 millions de francs, qu'il sera très certainement beaucoup plus difficile de récupérer individuellement auprès des adhérents. Quant à l'annulation des détachements des agents de l'Etat, elle concerne plus d'une centaine de personnes, qui auront certes la faculté de demander leur mise en disponibilité, mais dont les traitements — plus de 3,5 millions de francs — devront être directement assurés par la trésorerie de l'UGTT.

Nigéria

Le général Babangida souhaite
un réaménagement de la dette extérieure

Lagos. — Le nouveau président du Nigéria, le général Ibrahim Babangida, a reçu, vendredi 30 août, l'ensemble des ambassadeurs accrédités à Lagos pour leur expliquer les raisons qui ont poussé l'armée nigérienne à « changer la direction » du conseil militaire suprême et pour solliciter le soutien de la communauté internationale.

Il a insisté sur la volonté de son administration de restaurer et protéger les droits de l'homme, et d'assurer la sécurité des citoyens. Il a réaffirmé l'intention de la nouvelle administration de revoir tous les décrets promulgués dans ce domaine par son prédécesseur (la libération de quatre-vingt-sept prisonniers politiques a été annoncée un peu plus tard).

Sur le plan économique, le général Babangida a déclaré vouloir lutter contre l'inflation « galopante » et revoir les négociations avec le Fonds monétaire international. Il souhaite que le rythme de rembour-

sement de la dette extérieure (actuellement 44 % des revenus en devises du pays) soit révisé.

Mais cela « ne doit pas être interprété de manière négative, nous honorons notre dette, même si le rythme [du remboursement] pourrait être différent », a-t-il ajouté.

Il a, d'autre part, insisté sur sa volonté de protéger les étrangers résidant au Nigéria, précisant que les cas de tous les détenus étrangers étaient réexaminés.

D'autre part, le chef d'état-major de l'armée de l'air, Ibrahim Alfa, et un autre membre du conseil militaire de gouvernement, le général Mamman Vatsa, sont arrivés vendredi à Lagos en provenance de La Mecque, où ils effectuaient le pèlerinage musulman, a indiqué l'agence nigérienne NAN. Le général Tunde Idiagbon, numéro deux et l'un des personnages les plus impopulaires de l'ancien régime, ne se trouvait pas dans l'avion.

EGLISE: LES VOIES DE LA RECONCILIATION

"Réconciliation!". C'est ce que chantait un groupe de jeunes sur les marches du temple, la semaine dernière. Cette image de la télévision m'a frappé car, curieusement, il n'y avait que des kanaks...

"Réconciliation", c'est aussi ce que chantaient les jeunes que le Père de la Carrière nous présentait dans un spectacle télévisé sur les jeunes catholiques en Nouvelle-Calédonie. Là encore beaucoup d'océaniens et une poignée de main "spontanée"...

"Réconciliation", c'est aussi pour cela que la nouvelle carmélite caldoche formulait ses prières à travers deux reportages que RFO a diffusé à la T.V.

"Réconciliation" demandait le 26 Juillet le Père Raymond MICHEL, Secrétaire Général de l'Episcopat français. En visite sur le Territoire pour prendre la température et sentir le vent, il n'a pas pu rencontrer les responsables du FLNKS, mais il a eu droit à une émission de télé pour faire connaître son point de vue.

Décidément, l'Eglise Catholique a bien répondu à l'appel de RFO pour faire passer le message centriste utopique requis par le Gouvernement socialiste. Mais il ne faut pas être dupe. Il faut se demander pourquoi l'Eglise a-t-elle choisi cette ligne? Pourquoi promène-t-elle partout la Vierge de Fatima avec un culte et un discours de réconciliation ambigu, bien loin de l'Evangile démythifiant du Christ? Pourquoi l'Etat laïque joue-t-il la carte des religions?

Toutes ces démonstrations sont-elles le témoignage d'une foi chrétienne du Peuple? Il faut bien constater que depuis qu'elle est présente en Calédonie, l'Eglise Catholique n'a donné qu'une seule fois la parole au peuple: lors du Synode de 1973. Puis ses responsables en ont bien vite repris le monopole. Ils ont fermé le seul lien de réflexion capable d'élaborer une théologie et une pastorale locale: le Séminaire St-Paul. Ils ont soigneusement veillé à éviter

toute infiltration des théologies de la libération et tout débat dans l'Eglise, en mettant à la tête de l'hebdomadaire officiel le curé de la Cathédrale Jean-Yves RIOCREUX qui a le monopole de la représentation de l'Eglise non seulement dans les médias et les milieux bien-pensants où il navigue avec un plaisir non dissimulé, mais aussi en de nombreuses organisations internationales.

Les responsables de l'Eglise pourraient-ils faire autrement? Eux qui se veulent "prêtres pour tout le monde" sont naturellement solidaires viscéralement de ceux dont ils peuvent partager les valeurs, le mode de vie; de ceux dont ils peuvent suivre les conseils, accepter les pressions; de ceux qu'ils peuvent comprendre, suivre et auxquels ils peuvent se raccrocher en cas de coup dur, parce qu'ils les considèrent comme des hommes mûrs, responsables, capables de mener le pays...et non pas comme ces grands enfants qui ne sont pas encore prêts...Et si l'on regarde du côté chiffres, il n'y a plus de doute possible: ce n'est pas du côté des 6 prêtres kanaks, fussent-ils potiches à l'évêché, que le plateau penchera. Mais du côté européen, même si sa moyenne d'âge est supérieure à 60 ans.

Et ce n'est pas l'ordination d'un prêtre vietnamien qui y changera quelque chose. Les cadres de l'Eglise catholique sont étrangers au pays et cela rend l'Eglise étrangère aux aspirations du pays. Coloniale par son personnel, par son administration bien romaine, l'Eglise catholique n'a pas su évoluer avec le peuple kanak qu'elle a prétendu évangéliser. Oui mon Père!

-Au cours des ces dix dernières années, l'Eglise n'a jamais manifesté une seule fois sa solidarité au Peuple kanak. Bien des curés ont dénoncé le caractère "raciste" de l'Indépendance Kanake, mais on ne les a jamais entendu interpeller avec autant de vigueur leurs frères européens détenteurs des monopoles et des privilèges...

Bien des chrétiens, enracinés dans

la foi en Christ, souffrent aujourd'hui, ici et ailleurs, de la conduite aveugle et partisane des pasteurs. Déchirés entre le discours et la réalité, ils se demandent où va l'Eglise. Comment peut-elle affermir leur foi et les accompagner dans une démarche qui leur permette enfin de retrouver leur dignité d'homme, indispensable aux Fils de Dieu? Va-t-elle encore longtemps tenir un discours mystificateur et déchirant?

Car enfin, pour qu'il y ait réconciliation, il faut être deux, et accepter de se mettre sur un pied d'égalité. La T.V n'a cessé de montrer des Kanaks chanter la réconciliation alors même que d'autres répondaient avec le fusil. L'Eglise aura-t-elle un jour un courage des actes conforme à sa parole? Il en va de son avenir, mais aussi de celui du Peuple Kanak. La Réconciliation, oui, mais pas n'importe quoi!

HALTE A LA HAINE

Aux ordres du gouvernement français, le LKS s'est lancé il y a peu de temps, dans les relations extérieures. Alors que le FLNKS s'évertue à continuer le travail diplomatique commencé par le FI (dont le LKS était une composante): obtenir l'inscription du cas de Kanaky sur la liste des pays à décoloniser de l'ONU; une mission du LKS, billets d'avion et tous frais payés par FABIUS, est allée supplier les pays du Pacifique Sud de ne pas faire cette inscription: Il est vrai qu'UKEIWE s'étant montré peu convaincant dans ce genre de démarche, il était bien normal que le LKS vienne à son secours pour remercier le RPCR de les avoir aidé à obtenir en 83 les mairies d'Ouvéa et Poindimié.

Après avoir abandonné la revendication d'indépendance kanake pour l'indépendance pluriethnique, le LKS a pour prochaine étape la pluriethnique sans indépendance. Leur ultime étape sera la pluri-ethnie: ans les kanaks.

Toujours aux ordres du gouvernement français, le LKS s'est lancé dans l'opération 3ème force «Halte à la Haine» (ces modérés qui ont le vent en poupe d'après Pisani). Après avoir fait dans l'économie fiction, les coopératives fictions, le LKS donne dans la 3ème force fiction.

ALPHABETISATION

A quoi servent mes poèmes
Si ma mère ne sait me lire
Ma mère a vingt ans
Elle ne veut plus souffrir
Ce soir elle viendra
Epeler mes lettres
Et demain elle saura
Ecrire
Emancipation.

A quoi servent mes poèmes
Si mon père ne sait me lire
Mon père a cent ans
Il n'a pas vu la mer
Ce soir il viendra
Epeler mes lettres
Et demain il saura
Lire
Dignité.

A quoi servent mes poèmes
Si mon copain ne sait me lire
Mon copain n'a pas d'âge
Il a vécu dans les prisons
Ce soir il viendra
Epeler mes lettres
Et demain il saura
Crier
Liberté.

Rachid BOUDJEDRA
(in « POUR NE PLUS REVER »)



VOS ENFANTS

Vos enfants ne sont pas vos enfants
Ils sont les fils et les filles
De l'appel de la vie à elle-même
Ils viennent à travers vous, mais non de
vous
Et, bien qu'ils soient avec vous,
Ils ne vous appartiennent pas

Vous pouvez leur donner votre amour
Mais non vos pensées
Vous pouvez accueillir leurs corps
Mais pas leurs âmes

Car leurs âmes habitent la maison de de-
main
Que vous ne pouvez visiter, pas même
dans vos rêves
Vous pouvez vous efforcer d'être com-
me eux,
Mais ne tentez pas de faire comme eux,
Car la vie ne vas pas en arrière,
Ni ne s'attarde à hier.

KHALIL GIBRAN

(Poète Arabe Libanais
du 19 ème siècle)



JEAN-MARIE CHIRAC — JACQUES LE PEN



**INDESIRABLES
EN
PAYS KANAK!**